



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE PAR VISIOCONFERENCE DU LUNDI 21 OCTOBRE 2024.

### ORDRE DU JOUR

- **Approbation du P.V. de la réunion de Comité à PEZENAS du 10 Mai 2024**
- **Commission Travail – Yves TASTET**
  - Désignation des sélectionneurs, Championnat d'Europe Printemps : Quête de chasse et Grande quête - S Ivars
  - Derby et Spéciale printemps 2025 – quel avenir ? – F Muscari
  - Collier de repérage au Championnat d'Europe Bécasse – F Muscari
  - Règlements Challenges du club à valider - S Ivars
- **Commission Communication Région – PIERRE FAUGERE**
  - Site internet – Méthodologie de travail - N Pouyadou, F Muscari
  - Candidature de M Laurent Duquesnoy délégation de l'Ariège (09) - P Faugere
- **Commission Exposition – Laurence GUILBERT JULIEN**
  - 2ème lecteur dysplasie - L Guilbert Julien
  - Procédure d'appel interne lecture de dysplasie - L Guilbert Julien
  - Point sur la Nationale d'Elevage 2024 - L Guilbert Julien, F Muscari
  - Modification grille de cotation (Exc RE/cotation 2) - F Muscari
- **Elections 2025 – Stéphane IVARS**
  - Membres sortants et postes libres
  - Constitution du bureau des élections
- **Questions diverses**
  - Réunion de comité présentielle – Gérard Thoquenne
- **Date et lieu de la prochaine réunion de comité**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les plus amicaux

*La séance est ouverte à 20h45.*

#### Membres présents :

M. MUSCARI Fabrice, M. THOQUENNE Gérard, M. TASTET Yves, M. LAJO Fernand, M. IVARS Stéphane, M. FAUGERE Pierre, M. LE CHAT Erwann, M. POUYADOU Nicolas, Mme. GUILBERT JULIEN Laurence, M. GUIDONI René, M. GABARROCA Jean Pierre, M LAZARTIGUES Cyril.

Absent excusé : M. AVELLAN Pierre.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du comité.

#### **Approbation du PV de la réunion de comité du 10 Mai 2024 à Pezenas.**

Il est approuvé à l'unanimité par l'ensemble du comité.

#### **COMMISSION TRAVAIL – Yves TASTET**

##### **- Les compétitions Internationales Printemps 2024**

Yves TASTET, nous informe que les différents championnats quête de chasse et grande quête auront lieu en Espagne les dates ne sont pas encore définies, tout comme pour le prix d'excellence et la Coupe d'Europe. Il n'y aura pas de concours avant les épreuves et on ne sait pas si celles-ci seront organisées par le pointer club ou setter club Espagnol.

**- Désignation des Sélectionneurs pour les championnats d'Europe QC et GQ.**

- Sélectionneur pour la grande quête : M Yves TASTET
- Sélectionneur pour la quête de chasse : M Patrick BOUTENEIGRE

Le Président signale, que l'on ne sait pas encore si on aura des juges Français au jury pour ces épreuves.

**- Derby et Spéciale.**

Le Président rappelle que l'année passée le Derby dans un souci d'économie a été jugé l'après midi, par les juges qui officiaient le matin pour les continentaux et que cela n'a pas toujours été très bien perçu par les concurrents. Néanmoins cette formule a permis de ne pas faire de déficit contrairement à l'année précédente où celui-ci était compris entre 3 et 4000 euros pour un vingtaine de chiens. Le président demande au trésorier si le bilan financier a été fait, Fernand LAJO répond qu'il ne dispose pas de toutes les factures et demande à Pierre FAUGERE de les lui fournir pour que celui-ci soit fait.

Une discussion s'engage pour la suite à donner au Derby de printemps quant à son positionnement dans le calendrier et le lieu. La majorité du comité souhaite que le Derby et la spéciale soient des épreuves indépendantes et non en parallèle à d'autres. Le président pose la question de savoir s'il ne serait pas souhaitable de coupler le Derby et la spéciale avec le Bouleau et Arleux. Yves Tastet pense que cela serait possible. Néanmoins, il faut savoir où sera positionné le Bouleau dans le calendrier. Le président rappelle que lorsque le pré-calendrier arrive nous n'avons que très peu de latitude pour choisir les dates. Par ailleurs, les terrains pour un Derby doivent être denses en oiseaux, pauvres en lièvre et en route. Equation pas facile à résoudre.

Le Président nous indique que la Cunca signale une très mauvaise reproduction de la perdrix et que les concours de grande quête d'hiver organisés par M Burlat sont annulés.

**- Collier de repérage au Championnat d'Europe Bécasse.**

Fabrice Muscari signale, que la Cunca a accepté cette demande. Cette demande a été faite par de nombreux pays étranger, il s'agira de collier type GPS (tracker) et que seuls les juges disposeront de la télécommande. Le Président a pris contact avec la société BITRABI qui sponsorise le Pointer Club Italien et qui a sponsorisé le championnat d'Europe Montagne en Suisse.

**- Règlements des Challenges du Club.**

Stéphane IVARS, signale que dans un souci d'harmonisation, il serait souhaitable que les récompenses prises en considération pour l'attribution de tous les challenges le soient sur une année civile. L'ensemble du comité accepte cette modification.

## **COMMISSION COMMUNICATION REGION – Pierre FAUGERE**

**- Site internet – Méthodologie de travail.**

Le président nous informe que le nouveau site internet n'a pas beaucoup avancé et qu'il est maintenant nécessaire de s'y atteler le plus vite possible. Il demande à ce que soient organisés des réunions hebdomadaires par visioconférence le jeudi soir pour travailler sur le site.

Nicolas POUYADOU devra créer l'arborescence et l'architecture du site pour que soit définies les tâches de chacun, il y aura aussi la rédaction des pages à faire. Le site sera toujours adossé au site Tangor pour la partie fiche chien et pédigrée. Quant au fichier adhérent il sera indépendant du nouveau site. Le site devrait, sauf changement, être ouvert en intégralité à tous. Laurence GUILBERT JULIEN pose la question de l'intérêt d'être adhérent si le site est ouvert à tout le monde ? Fabrice MUSCARI signale que de toute façon, tout ce qu'il y a sur le site est connu par le public via les réseaux sociaux ou autres.

Il faudra également travailler pour trouver du contenu et que cela soit lisible.

Par ailleurs, il faudrait faire un appel à photo via le site et les réseaux sociaux et qu'il soit mis en ligne.

**- Candidature de M Laurent Duquesnoy délégation de l'Ariège (09).**

La candidature de M Duquesnoy est acceptée à l'unanimité par le comité.

## **COMMISSION EXPOSITIONS – Laurence GUILBERT JULIEN**

**- 2<sup>ème</sup> lecteur dysplasie.**

Laurence GUILBERT JULIEN nous informe que le Docteur Ana Gadret est validée comme deuxième lecteur par la SCC. Après la démission du Docteur Mimouni, une de ses consoeurs le Docteur Dominique Guillaume pourrait le remplacer. Yves TASTET se plaint que l'on n'a pas rencontré ces

deux lectrices avant de les accréditer comme lectrices officielles. Il est proposé de réaliser une visioconférence sur la dysplasie avec nos deux lectrices en début d'année.

Il est demandé par plusieurs membres du comité, notamment Yves Tastet et René Guidoni, de mettre le dossier dysplasie à l'ordre du jour de notre prochaine réunion en présentielle.

**- Procédure d'appel interne lecture de dysplasie.**

Laurence GUILERT JULIEN propose de la refaire relire par l'autre lecteur, demande acceptée par le comité et soumise à approbation de nos deux lectrices.

**- Point sur la Nationale d'Elevage 2024.**

Le président prend la parole et tient à faire remarquer que cela a été une belle fête et tient encore à remercier Patrice Montolio et toute son équipe pour son organisation parfaite et un bilan financier presque à l'équilibre comme quoi tout n'est pas une fatalité.

Une nationale entachée par la réclamation justifiée de M Le Cheviller mais à laquelle le club n'a pu donner une réponse favorable. La lettre recommandée de réponse qui lui a été envoyée n'a pas été récupérée et il a fait savoir au président qu'il ne donnerait pas de suite à cette affaire. Le Président remercie Gérard Thoquenne et Laurence Guilbert-Julien pour leur participation dans cette affaire. Le règlement de la Nationale d'élevage concernant la dysplasie devra être modifié, il est décidé de le faire au cours d'une réunion spécifique en début d'année.

**- Modification de la grille de cotation.**

Sur proposition du Président le comité accepte qu'un Exc en Régionale d'élevage permette l'obtention de la cotation 2. Cette demande a été envoyée à la SCC et devra être validée lors de leur prochaine réunion de comité, mais cela ne semble pas être un problème.

Une question se pose au sujet du TEF qui permet aussi d'obtenir la cotation 2, après discussion et au vue de la très faible participation voire quasiment nulle, il est décidé d'arrêter le TEF.

**- Elections 2025.**

Les membres sortants sont : M Pierre AVELLAN, M Fernand LAJO, M Cyril LAZARTIGUES, M Yves TASTET et M Jean Pierre GABARROCA.

Trois postes inoccupés sont à pouvoir : Mme Emmanuelle SALLES, M Jérôme PECOURT et M Jean Christophe BOLLOCH.

**- Constitution du bureau des élections**

Le Président de la commission des élections sera M Gérard THOQUENNE et aura pour secrétaires M Pierre FAUGERE et M Nicolas POUYADOU.

**QUESTIONS DIVERSES.**

Gérard THOQUENNE, souhaiterait que l'on revienne à deux réunions en présentielle comme par le passé et signale qu'auparavant le comité se réunissait dans l'année parfois à trois reprises, savoir : pendant la saison des fields de printemps ; à la nationale d'élevage et enfin pendant les fields d'automne à HERM. Le président signale que cela était peut être possible auparavant, mais que désormais, et ce, dans un souci d'économies, des réunions en visio- conférence ont été substituées aux réunions en présentielle. Néanmoins, Gérard THOQUENNE précise qu'il résulte de l'article 16 des statuts du POINTER CLUB FRANÇAIS que le comité se réunit notamment, sur convocation du Président aussi souvent que l'intérêt de l'association l'exige et au minimum tous les six mois. De plus, quelle solution pourrait être mise en œuvre dans l'hypothèse où le vote à bulletin secret est requis ? Et enfin, et sauf erreur ou omission, les réunions en visio conférence ne semblent pas avoir été prévues dans les statuts, sauf dispositions spéciales pendant la période COVID. Le président répond que le vote à bulletin secret peut se faire électroniquement et que nous avons déjà utilisé cette méthode à plusieurs reprises et qu'il est stipulé que pour les questions urgentes, le président peut solliciter l'avis des administrateurs qui pourront répondre par le biais des moyens modernes de communication acceptés par l'ensemble du comité.

La prochaine réunion de comité aura lieu par visioconférence vers la fin Janvier 2025, la date n'étant pas encore définie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

*Stéphane IVARS  
Secrétaire General*